

par Gilles CONTRAIRE

## Hippocad, du management hi-tech

**S**ON BUREAU est d'une rare simplicité. Une pièce sans décoration, un ordinateur portable sur une table presque trop grande. Ugo Haberman est installé dans un des innombrables bâtiments du parc Eurasanté, au fond d'un couloir anonyme.

L'activité que ce spécialiste en système d'information de 44 ans développe est, en revanche, complexe. Sur la forme, insiste le Parisien. « En fait, c'est assez simple, explique-t-il. Imaginez un infirmier qui vient faire une piqûre d'insuline chez un particulier. Grâce au système que nous avons mis en place, nous aurons une traçabilité ». En clair : l'association ou l'entreprise en charge du traitement de ce client pourra savoir en temps et en heure si le service a bien été effectué et à quelle heure...

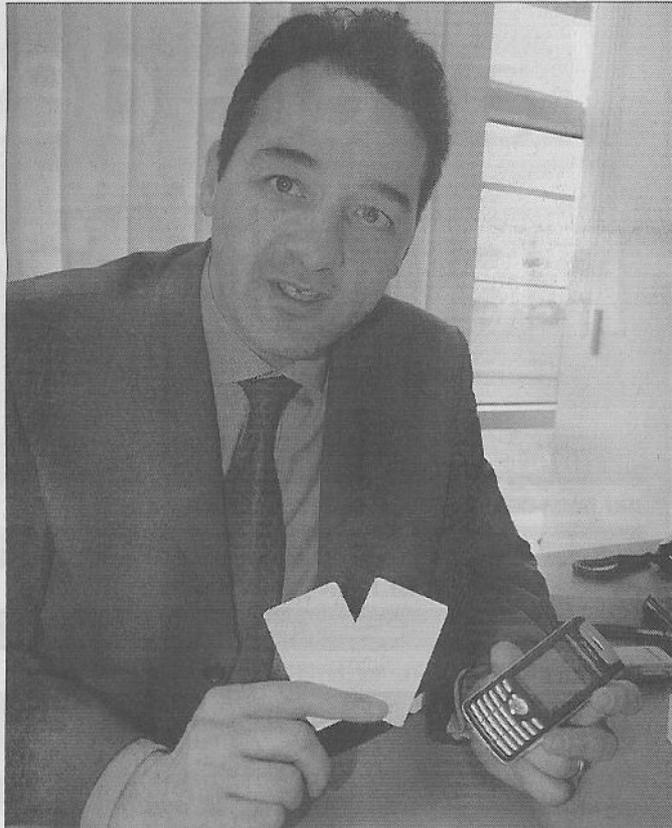
### Échange et partage d'informations

L'entreprise d'Ugo Haberman et de son associé, Madjid Hamici, un spécialiste des services à la personne, a pour nom Hippocad, « la contraction de Hippocrate et de Caducée » (1). Les deux hommes se sont officiellement lancés fin 2003. « À l'époque, nous voulions travailler sur le dossier médical personnel (CMP), un système qui doit permettre à chaque personne d'avoir un dossier accessible par qui il veut, de n'importe où, via une habilitation. Mais il y a ce que l'on voulait faire et ce que l'on a fait... »

Et pour cause : en 2004, Philippe Douste-Blazy, alors ministre de la Santé, annonce le lancement du DMP... « On s'est dit tout de suite qu'il fallait repositionner notre produit », raconte Ugo Haberman. Les deux hommes lancent le dossier médical partagé.

Le premier contrat signé

*La société loossoise, créée fin 2003, est en pleine croissance. Son créneau : un système d'information permettant à une entreprise de savoir ce que font ses salariés.*



**Ugo Haberman est un spécialiste en système d'information. Un créneau porteur dans le monde des entreprises.**

l'est avec l'Apesal, une association spécialisée dans le dépistage de problèmes, comme les troubles visuels, dans les écoles de la région. « C'est une adaptation du DMP qui a permis à l'association de faire des gains de temps et d'argent ».

Début 2005, Hippocad obtient un deuxième contrat. Cette fois, il s'agit d'une

structure d'hospitalisation à domicile, l'association Santelys. Une fois encore, l'entreprise est amenée à évoluer. « En discutant avec Santelys, on s'est aperçu qu'il y avait encore plus intéressant que l'échange et le partage d'informations, explique-t-il. Elle avait besoin de savoir ce que font les intervenants (les infirmiers et

aides-soignants) sur le terrain ».

Le principe est simple : l'intervenant dispose d'un téléphone portable spécial (Hippocad a obtenu une exclusivité hexagonale avec un fabriquant malaisien pour une période d'un an au moins), le client d'une carte. Le téléphone enregistre, via un lecteur de radio-fréquence la carte en question.

Tout est saisi de manière quasi-immédiate. « Cela permet au coordonnateur de savoir si tout va bien, si tous les clients ont reçu le service qu'ils attendent ».

### « Flicage » ?

Un procédé aux allures de « flicage » ? Ugo Haberman refuse l'étiquette, même si cette remarque lui a été faite plusieurs fois. « Pour l'entreprise ou l'association, c'est un gain de temps, de productivité, mais aussi, c'est vrai, un vrai outil de management ».

Le principe commence à faire des émules. En France uniquement, pour le moment. Les prochains clients de la société loossoise – qui dispose par ailleurs d'une agence commerciale à Paris – sont des structures de services d'aide à la personne. Deux contrats viennent d'être signés. « Il y a un vrai créneau, notamment avec le plan Borloo ».

Si les deux premiers contrats n'ont engendré qu'une très faible marge – « mais ils ont été très importants, car sinon, nous n'aurions pas eu des investisseurs » – la tendance est aujourd'hui à la croissance. Le chiffre d'affaires (CA), en 2005, a atteint 185 000 €. « Là, nous avons déjà fait le CA de l'an dernier ». Hippocad, qui dispose de cinq salariés (les deux associés compris), devrait embaucher prochainement.

► (1) Référence au serment d'Hippocrate, relatif aux médecins. Le Caducée est l'emblème de la profession.